

L'archiduc Ferdinand-Maximilien à l'empereur Napoléon III.
Miramar, 10 août 1863.

Sire,

Je ne saurais résister au désir de témoigner encore par écrit à Votre Majesté Impériale les sentiments qu'a fait naître en moi la dépêche si affectueuse par laquelle Elle a daigné, avec un empressement plein de bonne grâce, me donner la première nouvelle du vœu émis par l'assemblée des notables à Mexico de me voir accepter la couronne. Votre Majesté, je le sais depuis longtemps, a le secret des procédés qui vont au cœur et Elle l'a prouvé, une fois de plus, dans cette circonstance.

Ce qui a redoublé, Sire, ma reconnaissance pour votre gracieux télégramme, c'est de voir que Votre Majesté ne s'est pas désistée de son premier dessein d'appeler, non seulement les notables de la capitale, mais le pays tout entier à se prononcer sur ses destinées. Bien qu'il ne puisse y avoir le moindre doute que les actes du gouvernement provisoire ne soient tous dictés par le zèle le plus loyal, il en est cependant qui ont pu faire craindre un instant que l'on n'apportât à Mexico, dans la conduite de la question politique, une sorte de précipitation qui eût pu devenir fâcheuse. Le programme tracé en peu de mots dans votre dépêche, Sire, donne la certitude que cette affaire sera traitée avec le même esprit de haute sagesse et avec le même sentiment parfait de dignité qui président à toutes les affaires initiées par Votre Majesté Impériale. Les sentiments d'attachement que Votre Majesté m'a inspirés dès le moment où j'ai eu le bonheur de La voir la première fois, ne s'évanouiront jamais et je serai heureux, Sire, de Vous le prouver si les choses tournent de façon à permettre à l'Empereur mon frère et à moi-même de prêter les mains à l'œuvre de la régénération du Mexique.

La difficulté la plus sérieuse qui s'opposera à la réalisation de cette œuvre viendra, ce me semble, de l'Amérique du Nord, où les nouvelles récentes semblent présager la reconstitution de l'Union, aussi avide d'agrandissement qu'hostile au principe monarchique dans l'autre hémisphère. L'appui armé de la France sera le plus solide boulevard du nouvel Empire contre les attaques de cet ennemi acharné, à qui il tarde sans doute de se voir raffermi à l'intérieur pour aller briser le trône érigé à ses portes.

L'archiduchesse se joint à moi pour prier Sa Majesté l'Impératrice d'accepter l'expression de notre reconnaissance pour le tou-

chant intérêt qu'Elle a daigné nous témoigner à l'occasion des dernières nouvelles de Mexico.

Je suis, Sire, avec la plus haute considération,
de Votre Majesté Impériale le très dévoué
serviteur et cousin.

L'Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'Empereur Napoléon III.
Miramar, 15 août 1863.

Autorisé par les marques de haute bienveillance de Votre Majesté, je ne saurais laisser passer le 15 août sans Lui offrir en mon nom et au nom de l'archiduchesse nos félicitations les plus vivement senties.

Napoléon III à l'Archiduc Ferdinand-Maximilien. Saint-Cloud,
15 août 1863.

Je suis très sensible aux félicitations de Vos Altesses Impériales.
Je vous écris aujourd'hui par la poste.

Napoléon.

Napoléon III à l'Archiduc Ferdinand-Maximilien. Original, Saint-Cloud,
15 août 1863.

Mon frère,

J'envoie à Votre Altesse Impériale la délibération de l'assemblée de notables de Mexico et de Vera-Cruz. C'est avec bonheur que je vois que le nom de Votre Altesse Impériale rallie un grand nombre d'adhésions; cependant pour que la volonté des Mexicains soit plus manifeste, je désirerais que le peuple fût appelé à ratifier par ses votes le choix des notables. Mon ministre m'écrit que Doblado et Commonfort ont demandé à venir à Mexico et semblent se rallier à l'intervention. J'espère donc que malgré de grandes difficultés, l'été ne se passera pas sans que le Mexique ne soit pacifié et transformé.

Je saisis cette nouvelle occasion de vous renouveler l'assurance des sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis de Votre Altesse Impériale le bon frère

Napoléon.

Saint-Cloud, le 15 août 1863.

L'Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'Empereur Napoléon III.
Miramar, 26 août 1863.

Sire,

Le retour de M. Hidalgo à Paris me fournit l'occasion de témoigner à Votre Majesté toute ma reconnaissance pour Sa gracieuse

lettre du 15 de ce mois, par laquelle Elle a daigné me transmettre une adresse de la Régence établie à Mexico qui m'annonce le vote monarchique de l'assemblée des notables de cette capitale, ainsi que l'acte d'adhésion de la junte de Vera-Cruz à ce vote. Les expressions pleines de bienveillance qui accompagnaient cette communication de Votre Majesté ont augmenté en moi, si c'est possible, les sentiments de dévouement dont Elle me sait animé depuis longtemps à son égard.

Votre intention, Sire, de faire appeler la nation tout entière à ratifier la manifestation de ces deux grandes cités est une preuve non équivoque que Votre Majesté, dans sa haute sagesse, entend fonder au Mexique un édifice solide et durable. Le vœu national donnera au gouvernement la conviction qu'il s'agit d'établir une force morale considérable, tant à l'intérieur que vis-à-vis de l'étranger. Cette force morale sera d'un grand prix, bien qu'elle ait besoin, naturellement, d'être complétée par une force matérielle suffisante pour garantir le nouvel Empire des agressions auxquelles il sera en butte. Aussi j'ai cru devoir réclamer dès l'origine pour le trône à ériger l'appui, non seulement moral, mais matériel des deux grandes puissances maritimes. Pour être efficace, cet appui, à mon sens, pourrait revêtir la forme d'un traité d'alliance à conclure avec l'Empire du Mexique et par lequel on s'engagerait à le défendre contre toute attaque armée, pendant une période de quinze à vingt ans. Mise ainsi à l'abri de dangers auxquels, par ses propres forces, elle ne saurait résister, la monarchie naissante serait en état de faire le bien du pays et de travailler consciencieusement à une œuvre dont le mérite reviendrait, en première ligne, à l'illustre souverain qui, par une généreuse initiative, a mis l'épée de la France au service de la cause de l'ordre et de l'humanité.

Il est d'autres points au sujet desquels j'ai mis M. Hidalgo à même de placer sous les yeux de Votre Majesté, si Elle daigne le lui permettre, un aperçu de mes idées. Il pourra notamment, Lui exposer dans quels termes je compte m'énoncer envers la députation mexicaine, qui doit venir prochainement m'offrir la couronne, et quelles démarches je croirais utile de faire dans le but d'amener l'Angleterre à donner son appui efficace au trône à élever au Mexique.

En remerciant Votre Majesté Impériale des précieuses indications qu'Elle s'est plu à me faire parvenir par M. Hidalgo sur ses intentions relativement à plusieurs points importants, je suis avec la haute considération,

Sire, de Votre Majesté le très dévoué

serviteur et cousin.

Miramar, 26 août 1863.

L'Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'Empereur Napoléon III.
Miramar, 31 août 1863.

Sire,

Confiant dans la haute bienveillance de Votre Majesté Impériale, j'ai cru pouvoir Lui adresser un Mexicain distingué, Don F. de Arrangoiz, ancien ministre des Finances, avec lequel je viens de traiter ici une question dont dépend, en grande partie, la réussite de la combinaison monarchique initiée par Votre Majesté, la question financière. Les idées de M. Arrangoiz sur cette matière me paraissent fort plausibles, et je serais heureux, Sire, si vous daigniez lui permettre d'en présenter un aperçu sommaire à Votre Majesté. Je l'ai engagé, en outre, à se rendre en Angleterre pour agir sur les ministres de la Reine dans le but de les faire revenir de leurs préventions au sujet d'une cause que le gouvernement britannique avait d'abord poursuivie de concert avec la France et à laquelle ses propres intérêts devraient lui conseiller de se rallier.

Je suis avec la plus haute considération,

Sire, de Votre Majesté Impériale le très dévoué
serviteur et cousin.

Miramar, 31 août 1863.

L'Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'Empereur Napoléon III.
Miramar, 12 septembre 1863.

Sire,

La lettre ci-jointe que je viens de recevoir du général Almonte me semble définir avec tant de clarté et de précision la marche que, dans son opinion, il conviendrait de suivre pour conduire à bon terme l'œuvre de régénération à laquelle Votre Majesté prête son puissant secours, et cette opinion me paraît si fondée sur presque tous les points, que je ne saurais mieux faire que de recommander les propositions du régent à Sa gracieuse approbation, sauf quelques nuances que je vais avoir l'honneur d'indiquer.

La seule question plus importante sur laquelle ma manière de voir et, je puis le dire avec satisfaction, celle de Votre Majesté Elle-même, s'écarte des idées du général Almonte, est celle qui concerne le sens et la portée du vote des notables de Mexico. Le général semble considérer ce vote comme l'expression des vœux de la nation ; Votre Majesté n'y a vu, comme moi, dès le principe, qu'un premier résultat, très heureux en lui-même, mais qui devra être complété par l'adhé-

sion du pays tout entier, ou, pour le moins, de la grande majorité des provinces qui le composent. Je ne méconnaissais pas les inconvénients que doit offrir l'absence prolongée d'un gouvernement définitif au Mexique; mais de toute manière, les agitations démagogiques à l'intérieur ne cesseront, je pense, que lorsque l'arrivée de détachements de troupes franco-mexicaines, si peu nombreux qu'ils soient, dans les différents centres, rassurera les populations et leur permettra d'exprimer librement leur volonté. Les dernières nouvelles s'accordent à constater que partout où les forces expéditionnaires se montrent, elles sont reçues en libérateurs, et, grâce à leur assistance, la pacification du pays pourrait, au dire de personnes compétentes, être achevée en peu de mois. C'est donc du progrès des dernières opérations militaires que paraît dépendre l'accomplissement plus ou moins prompt de la condition fondamentale que le soin de ma dignité m'a commandé de poser dès l'origine de l'affaire, condition que je compte aussi faire connaître à la députation mexicaine, dont on m'annonce la prochaine venue à Miramar. Si cette condition et les autres qui ont été formulées par moi viennent à se réaliser, ce ne sont ni les clameurs ni les manœuvres pressenties dans la lettre du général Almonte qui me feront hésiter à remplir l'engagement éventuel que j'ai pris envers Votre Majesté.

Sur les points 2, 3 et 4 de la lettre du régent, ses vues me semblent, en général, très plausibles. Il y a longtemps que j'avais songé moi-même et obtenu l'assentiment de l'Empereur mon frère à la formation d'un corps de volontaires. Dans les commencements, le corps, composé de deux régiments d'infanterie légère et de deux régiments de cavalerie, ne s'élèverait qu'à un total de 4000 hommes; mais il s'accroîtrait d'année en année simultanément avec l'armée indigène et mettrait ainsi Votre Majesté Impériale à même de diminuer successivement l'effectif des troupes auxiliaires stationnées dans le pays.

A l'égard du chiffre de l'emprunt qu'il faudrait contracter pour mettre en ordre les finances si délabrées du Mexique et pour fournir au gouvernement les moyens de fonctionner régulièrement, l'opinion du président de la régence coïncide avec le projet financier que M. Arrangoiz, à son retour de Miramar, aura peut-être pu avoir l'honneur de soumettre à Votre Majesté. Permettez-moi, Sire, d'ajouter ici que M. Bourdillon, que Votre Majesté a daigné recevoir en audience, il y a quelques mois, m'écrivit de Mexico que, si l'emprunt dont il s'agit pouvait être placé sous la garantie collective de la France et de la Grande-Bretagne, ce serait là, à son avis, un moyen indirect d'assurer à la monarchie mexicaine l'appui non seulement moral mais matériel de cette dernière puissance, tant que cette dette ne serait pas intégralement payée.

Le choix du nonce apostolique me paraît, comme au général Almonte, une affaire de grande importance et je vais m'adresser au Saint-Père dans le but d'obtenir le cas échéant, la nomination à ce poste d'un personnage réunissant les qualités nécessaires pour que l'on pût espérer une heureuse solution des questions épineuses qui restent à vider entre l'Église et l'État au Mexique.

J'arrive au cinquième et dernier point de la lettre du général Almonte, celui où il propose un traité à conclure avec le Mexique par les puissances signataires de la convention de Londres, à l'effet de placer l'indépendance du nouvel Empire et son intégrité territoriale sous leur garantie efficace. A ce sujet, j'abonde pleinement dans les sens du président de la régence, avant tout en ce qui regarde la garantie de la France et de l'Angleterre. Dans plusieurs lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Majesté Impériale, j'ai exposé les motifs qui me font insister sur ce point dont j'avais cru devoir faire, dès l'abord, vous le savez, Sire, une condition de mon acceptation. Almonte, en vrai patriote, a reconnu, à son point de vue, qu'une monarchie au Mexique avant d'avoir acquis la force que le temps peut seul donner, serait incapable sans l'assurance de l'Europe de se soutenir en face des dangers qui menaceraient sa frontière septentrionale. Les assurances que M. Hidalgo m'a portées de la part du gouvernement de Votre Majesté font bien augurer des déterminations de la France à cet égard. Quant à l'appui de l'Angleterre, je ne suis pas sans espoir de l'obtenir par l'influence du roi des Belges, qui doit se rencontrer ces jours-ci avec la reine Victoire, et que l'archiduchesse est allée voir pour lui donner verbalement tous les éclaircissements qu'il peut désirer.

De cette manière, tandis qu'on agira au Mexique en vue de rendre à la nation tout entière la liberté d'émettre ses vœux, ce temps pourra être utilisé en Europe pour tâcher de régler les différents points d'où dépend le succès de la grande entreprise que Votre Majesté poursuit dans le Nouveau Monde.

En vous priant, Sire, de me mettre aux pieds de Sa Majesté l'Impératrice, je suis avec une haute considération

de Votre Majesté le très dévoué serviteur et cousin.

L'Empereur Napoléon III à l'Archiduc Ferdinand-Maximilien.
Original, Biarritz, 19 septembre 1863.

Mon frère,

La lettre de Votre Altesse Impériale du 12 septembre embrasse plusieurs questions importantes auxquelles je répondrai brièvement, en ayant entretenu plus ou long M. Arrangoiz qui aura l'honneur de vous voir bientôt.

Dans le but que nous nous sommes proposé, il faut : 1^o pacifier le Mexique par des opérations militaires bien combinées et réunir autour du nouveau gouvernement tous les hommes honorables en évitant toute mesure réactionnaire. La proclamation du général Forey a, d'après mes rapports, pleinement satisfait le pays ; il faut donc ne pas s'écarter des bases qu'elle contenait. Une fois le pays pacifié physiquement et moralement, le gouvernement de Votre Altesse Impériale sera reconnu par tout le monde et une garantie difficile à obtenir des puissances maritimes n'ajouterait guère à sa stabilité. Les Etats-Unis savent bien que le nouvel établissement à Mexico étant l'œuvre de la France, ils ne pourraient l'attaquer sans nous avoir immédiatement pour ennemis.

Les plus grandes maisons de Londres et de Paris s'occupent, conjointement avec mon ministre des Finances, de la question de l'emprunt, et je ne doute pas qu'il ne réussisse dès qu'un gouvernement stable sera établi.

Quant aux troupes auxiliaires à former pour le Mexique, je crois que ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de céder pour dix ans à Votre Altesse Impériale la légion étrangère et d'ouvrir partout pour elle des bureaux d'enrôlement. De cette manière, le noyau et les cadres seraient tout formés et l'effectif pourrait s'élever facilement au chiffre que vous voudriez, et Votre Altesse Impériale n'aurait pas l'air de venir au Mexique avec une force étrangère à vous.

Je soumetts ces idées à Votre Altesse Impériale. Elle comprendra que mon but est de Lui rendre sa mission la plus facile possible. J'estime beaucoup le général Almonte, mais il me semble qu'il considère trop les choses comme faites au lieu de chercher les moyens pratiques pour les faire réussir.

Je vous renouvelle l'assurance des sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis de Votre Altesse Impériale

le bon frère

Napoléon.

Biarritz, le 19 septembre 1863.

L'Empereur Napoléon III à l'Archiduc Ferdinand-Maximilien.
Original, 25 septembre 1863.

Mon frère,

Je crois devoir communiquer à Votre Altesse Impériale les extraits ci-joints d'une lettre du maréchal Forey que je viens de recevoir. Si l'on ne fait pas une déclaration très nette sur la consécration de

la vente des biens nationaux, je considère l'établissement monarchique au Mexique comme impossible.

Je suis de Votre Altesse Impériale le bon frère

Napoléon.

Biarritz, le 25 septembre 1863.

Extrait du rapport de Forey.

Je vous avoue que j'aimerais mieux faire un second siège de Puebla que d'être ce que je suis ici, le modérateur de gens qui ne veulent pas être modérés. Le général Almonte, que l'on a mis à la tête de la régence, est sinon un réactionnaire, du moins un homme d'une extrême faiblesse, toujours enclin à se laisser entraîner à des mesures déplorables que je ne permets pas, parce que je ne veux pas que le drapeau français couvre des actes contraires à votre politique ; mais il n'en est pas moins pénible pour moi de le voir chaque jour, je suis obligé d'observer l'usage que le gouvernement entend faire de son pouvoir et de le surveiller comme je le ferai du parti ennemi.

Ainsi, après les décrets ou arrêtés relatifs à l'observation du dimanche et à certaines mesures concernant les biens de l'Église et contraires à mes déclarations, décrets et arrêtés que j'ai fait rapporter, croiriez-vous, Sire, que la régence voulait obliger tous les dissidents qui rentrent dans les localités occupées par nos troupes ou qui ont reconnu le gouvernement provisoire à faire leur adhésion par écrit, sous peine d'être arrêtés et incarcérés — véritable loi des suspects. N'est-il pas aussi entré dans la tête de ces grands politiciens d'appliquer mon décret sur le séquestre, non seulement à ceux qui portent les armes contre nous, mais à tous les dissidents ? J'ai déclaré nettement que tout cela ne se ferait pas ; mais ce n'en est pas moins pénible pour moi d'être continuellement en garde contre un gouvernement que je dois protéger et de paraître ainsi le tenir en tutelle, ce qui ne peut que le déconsidérer dans l'opinion et encourager les ennemis à la résistance dans l'espoir de le renverser du jour où il perdra notre appui...

Les craintes que j'ai exprimées plusieurs fois à Votre Majesté, sur les tendances réactionnaires que j'entrevois chez ceux qui m'entouraient semblent trop se faire jour. Votre Majesté a dû remarquer, que si conformément aux intentions formellement exprimées dans presque toutes ses lettres, mon manifeste s'est attaché à rassurer les acquéreurs de biens nationaux, celui du gouvernement provisoire a gardé à ce sujet un silence presque absolu. Si au moment où il a paru, je n'en ai pas fait d'observation à ce gouvernement, c'est parce que je n'ai pas voulu lui susciter d'embarras, ne pouvant

imaginer qu'il avait des arrière-pensées sur un point qui touche à son existence même ; car je ne crois pas à l'établissement d'un gouvernement qui ne reconnaîtrait pas le principe de la vente des biens nationaux.

Or, il paraîtrait que le silence du gouvernement aurait été interprété par les propriétaires légitimes de biens de l'Église d'une manière peu favorable à la loyauté du manifeste, et j'ai dû en faire l'observation aux membres de la régence, leur laissant entendre qu'il était indispensable qu'ils fissent une déclaration propre à rassurer les acquéreurs de biens nationaux, régulièrement achetés par eux, et je leur indiquais un moyen d'arriver à ce résultat en instituant une commission chargée de reviser les ventes, afin de confirmer les unes et d'infirmer les autres. C'était aussi l'opinion de M. de Saligny. Mais le général Almonte qui est faible et qui forme avec Mgr l'évêque Ormachea une majorité cléricale dans le gouvernement, tout en se défendant d'idées hostiles au principe de la validité des ventes de biens de l'Église, a répondu à ma proposition par une fin de non-recevoir, prétendant que la question avait été soumise à la cour de Rome, que Mgr Labastida, archevêque de Mexico et revenant de Rome apportant certainement la solution de cette question, il lui paraissait opportun d'attendre son arrivée.

Je vous avoue, Sire, que cette réponse ne m'a pas satisfait et je crains quelque maladresse, pour ne pas dire autre chose du parti qui est arrivé au pouvoir et qui est plus réactionnaire qu'il ne le dit. Aussi un journal français de la localité, *L'Estafette*, du 14 juillet, ayant laissé percer la crainte que j'ai exposée moi-même au gouvernement, j'ai cru devoir lui adresser une lettre par laquelle je sauvegarde la valeur des promesses de mon manifeste, et M. de Saligny a bien voulu me dire qu'en présence de l'attitude prise à ce sujet par le gouvernement, cette lettre était un coup de maître. Je vous envoie les deux numéros du journal *L'Estafette*. Votre Majesté jugera elle-même, s'il y avait opportunité d'agir, comme je l'ai fait.

Du reste, Sire, je vois avec regret le gouvernement se mettre beaucoup trop sous la dépendance du clergé. Je conçois qu'il honore la religion et ses ministres, quoique ceux-ci, dans ce pays, ne soient pas toujours très honorables. C'est un peuple dévot, bigot même jusqu'au fanatisme, et il est d'une bonne politique de respecter, honorer même ce qu'il respecte, ce qu'il honore ; mais il est à craindre qu'après que le gouvernement déchu a été trop loin en dépouillant et maltraitant le clergé, celui-ci n'aille aussi trop loin en sens contraire. S'il se met, comme il paraît vouloir le faire, aux pieds du clergé, il fera de la réaction et ne ramènera pas à lui les hommes modérés et véritablement mais simplement religieux.

L'Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'Empereur Napoléon III, Miramar, 27 novembre 1863.

Sire,

L'Empereur mon frère vient de me faire connaître ses résolutions à l'égard de plusieurs points traités dans la lettre du général Almonte que j'ai eu l'honneur de communiquer à Votre Majesté et qui concernent particulièrement l'Autriche. L'Empereur me confirme les intentions bienveillantes qu'il m'avait déjà énoncées antérieurement au sujet de la formation projetée d'un corps de volontaires ; des enrôlements pour ce corps seront autorisés, s'il y a lieu, dans nos Etats.

En ce qui concerne la garantie de l'Autriche que le général Almonte désire voir joindre à celle des puissances signataires de la convention de Londres en faveur de l'intégrité et de l'indépendance du futur Empire, l'Empereur m'a répondu que notre gouvernement n'ayant pas à sa disposition des ressources maritimes assez grandes pour entreprendre des expéditions transatlantiques, ne serait pas en mesure de soutenir la garantie qu'il aurait donnée avec l'énergie qui conviendrait à sa dignité et à sa puissance, et qu'il regrettait, en conséquence, de ne pouvoir s'associer aux traités de garantie qui seraient conclus.

Quant à la garantie de l'emprunt par l'Autriche, l'Empereur fait remarquer qu'une pareille détermination qui tendait à imposer au trésor autrichien des charges éventuelles ne pourrait être prise sans l'assentiment des Chambres et que celles-ci reculeraient, selon toutes les apparences, devant un engagement de cette nature.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Majesté le projet de la réponse que je compte faire à la députation qui doit venir m'offrir la couronne. Vous n'y trouverez rien, Sire, j'en ai la confiance, qui ne soit conforme à Vos vœux.

L'archiduchesse, à son retour de Bruxelles, m'a donné des nouvelles les plus satisfaisantes sur la résolution du roi son père de plaider chaleureusement à Londres la cause mexicaine.

M. d'Arrangoiz aura pu, d'ailleurs, soumettre à Votre Majesté des renseignements intéressants au sujet des dispositions, assez favorables à tout prendre, qu'il a trouvées en Angleterre. Ce qui y a transpiré sur la base du vœu national que je tiens et sur l'esprit libéral dans lequel je suis décidé à gouverner, le cas échéant, paraît avoir fait une bonne impression ; d'un autre côté, le commerce anglais voit, dit-on, de bon œil la chance de l'établissement au Mexique d'un pouvoir stable et régulier.

Ce qui m'a surtout fait plaisir d'apprendre, c'est que le gouver-

nement anglais semble porté à reconnaître les États confédérés pour peu qu'ils fassent preuve d'une force suffisante pour maintenir leur indépendance.

La création de ce nouvel état, à la faveur de l'appui de la France et de l'Angleterre, sera, dans mon opinion, une véritable nécessité pour l'Empire mexicain et ne pourra que faciliter grandement la tâche des puissances garantes de l'existence de cet Empire.

Je suis avec une haute considération, Sire, de Votre Majesté Impériale

le très dévoué serviteur et cousin.

Napoléon III à Ferdinand-Maximilien. Original. Biarritz, 2 octobre 1863.

Mon frère,

J'ai été très heureux des bonnes nouvelles que Votre Altesse Impériale veut bien me donner. Celles que j'ai reçues dernièrement de Mexico sont favorables, cependant il y a toujours des tiraillements entre la régence et le chef des troupes d'occupation. La grande question est celle qui a trait aux biens nationaux.

Les paroles que Votre Altesse Impériale répondra aux délégués mexicains sont pleines de grandeur et d'à-propos et je ne doute pas du bon effet qu'elles produiront en Europe. Mais permettez-moi de bien appuyer sur un point : Ce n'est point avec la liberté parlementaire qu'on régénère un pays en proie à l'anarchie. Ce qu'il faut au Mexique, c'est une dictature libérale, c'est-à-dire un pouvoir fort qui proclame les grands principes de la civilisation moderne, telles l'égalité devant la loi, la liberté civile et religieuse, la probité de l'administration, l'équité de la justice, etc. Quant à la constitution, elle doit être l'œuvre du temps et je crois que, promise et élaborée, elle ne devrait être appliquée que dans quelques années, lorsque le pays serait pacifié et le gouvernement bien établi.

Le *Times*, dans un article très remarquable, disait lui-même, il y a quelques jours, qu'il fallait au Mexique pacifier le pays, assurer les propriétés et les personnes, avant de songer à la liberté qui viendrait plus tard d'elle-même.

J'ai écrit au Mexique pour qu'on chargeât exclusivement M. Arrangoiz de la négociation de l'emprunt. Il se fera facilement sous garantie de gouvernements étrangers, mais il faut éviter que les intrigants se mêlent de l'affaire.

Je suis bien heureux de ce que me dit Votre Altesse Impériale sur les intentions du gouvernement anglais relativement aux États confédérés, mais j'avoue que je doute encore de sa résolution.

Je prie Votre Altesse Impériale de présenter à l'archiduchesse l'hommage de mon respect et de croire aux sentiments de haute estime avec lesquels je suis

de Votre Altesse Impériale
le bon frère

Napoléon.

Biarritz, le 2 octobre 1863.

Ferdinand-Maximilien à Napoléon III. Miramar, 9 octobre 1863.

Sire,

C'est avec les sentiments les plus reconnaissants que j'ai reçu les deux dernières lettres qu'il a plu à Votre Majesté de m'adresser. J'ai été heureux du jugement si bienveillant qu'elle porte sur ma réponse à la députation mexicaine. La mention que j'y fais d'un régime constitutionnel m'a été dictée principalement par les égards que réclame l'opinion publique de l'Angleterre et en Autriche même, et déjà, par l'effet de cette indication, on peut constater ici un revirement très favorable dans les idées. Sur le fond des choses, mes vues, je le vois avec satisfaction, s'accordent complètement en ce point comme en tous les autres, avec celles de Votre Majesté Impériale.

Après la réception des délégués, nous nous sommes occupés avec les plus notables d'entre eux des points d'instructions qui avaient été adressés par la régence au chef de la députation. Le résultat de ces délibérations a été consigné dans un document dont le contenu a mon entier assentiment et que ces messieurs auront l'honneur, Sire, de Vous soumettre lorsque Votre Majesté daignera les recevoir.

Pour éclaircir la question des biens ecclésiastiques, soulevée dans les rapports du maréchal Forey que Votre Majesté a eu la bonté de me communiquer, question dont je reconnais pleinement l'extrême importance, j'ai invité M. d'Arrangoiz à se procurer des informations authentiques sur cette matière, et il vient de me présenter l'exposé ci-joint que j'ose signaler à la gracieuse attention de Votre Majesté.

L'archiduchesse a été vivement touchée du bienveillant souvenir de Votre Majesté et se joint à moi pour la prier d'offrir à Sa Majesté l'Impératrice nos hommages les plus respectueux.

Je suis de Votre Majesté Impériale
le très dévoué

serviteur et cousin.

Château de Miramar, le 9 octobre 1863.

Ferdinand-Maximilien à Napoléon III. Miramar, 7 novembre 1863.
Nr 28,

Sire,

Les termes bienveillants dont Votre Majesté a daigné se servir à mon égard dans le mémorable discours qui vient d'ouvrir la session du Corps législatif et dont le télégraphe nous a mandé le résumé, m'ont rempli d'une reconnaissance d'autant plus vive qu'il se tient à des paroles d'une gracieuse sympathie pour la cause mexicaine et qui seront saluées avec bonheur par tous ceux qui y portent intérêt.

Cette sympathie constante qui a triomphé de tant de difficultés et qui, naguère encore, s'est manifestée lors de la réception si gracieuse dont Votre Majesté a honoré les délégués mexicains, est bien faite pour me toucher profondément. Je suis heureux de ce qu'en insistant dans cette circonstance sur le besoin impérieux de la conciliation, Vous avez, Sire, consacré par l'autorité de vos conseils les recommandations énergiques que j'avais cru devoir faire moi-même, sur ce point important, à la députation et que celle-ci doit avoir reproduites dans ses rapports au général Almonte. Il me semble que le gouvernement provisoire, en s'affranchissant de toute tendance de parti, en punissant les délits sans persécuter les opinions, disposera les esprits en faveur du nouvel ordre de choses et secondera ainsi efficacement les efforts libérateurs de l'expédition, en même temps qu'il ralliera à sa cause l'opinion de l'étranger. J'ai vu une nouvelle et précieuse marque de la bienveillance de Votre Majesté dans l'offre éventuelle qu'Elle s'est plu à me faire de me céder la légion étrangère pour un temps déterminé. Je me suis empressé d'en informer le général Woll (1) qui veut bien se charger d'élaborer un projet d'organisation pour les corps armés qu'il y aurait lieu de former.

En me mettant aux pieds de Sa Majesté l'Impératrice, je suis,
Sire, avec une haute considération
de Votre Majesté Impériale
le très dévoué

serviteur et cousin.

Ferdinand-Maximilien à Napoléon III. Miramar, 26 décembre 1863.

Sire,

M. Kint, après avoir eu l'honneur d'être reçu en audience par Sa Majesté l'Impératrice à Compiègne est venu me porter les paroles

(1) Qui avait opéré au Texas en 1842.

qu'il a recueillies de Sa bouche au sujet de l'affaire du Mexique. J'ai été heureux de voir, par le compte qu'il m'en a rendu, que mes vœux, à l'égard de la ligne qu'il faudrait suivre pour le gouvernement intérieur de ce pays, étaient en parfait accord avec celles de Vos Majestés.

M. Kint repart aujourd'hui, muni de mes instructions détaillées, et il pourra donc, si Votre Majesté daigne le lui permettre, Lui exposer en complète connaissance de cause mes vœux sur les divers points auxquels tient mon acceptation définitive du trône.

Je serais infiniment reconnaissant à Votre Majesté si Elle avait l'extrême bonté de me faire connaître ses intentions relativement à ces différents objets.

En Vous priant, Sire, de me mettre aux pieds de Sa Majesté l'Impératrice, je suis avec une haute considération de Votre Majesté Impériale

le très dévoué

serviteur et cousin.

Miramar, 26 décembre 1863.

Napoléon III à l'Archiduc Ferdinand-Maximilien. 2 janvier 1864.

L'Impératrice et moi remercions Votre Altesse Impériale de ses bons souhaits et nous faisons des vœux pour votre bonheur.

L'Archiduc Ferdinand-Maximilien à Napoléon. Vienne, 19 janvier 1864.

Sire,

Les dernières nouvelles du Mexique, si favorables à la cause de l'intervention et qui annoncent que dans cette entreprise si difficile Votre Majesté remporte de nouveaux triomphes, font présager que les vœux de la grande majorité du pays, tendant à me déférer la couronne, ne tarderont pas à être connus en Europe. Dès lors, la première condition posée dans mon discours à la députation, celle que je demandais aux Mexicains eux-mêmes, aura reçu son exécution.

De son côté, l'Empereur, mon frère, a mis l'empressement le plus gracieux à accéder aux demandes que je lui avais adressées; il a même déjà donné les ordres nécessaires pour l'armement de la frégate qui doit me conduire à Vera-Cruz. Si, comme je l'espère, les pourparlers relatifs à un emprunt aboutissent, il ne me restera plus qu'un devoir à accomplir avant de me prononcer définitivement, le devoir sacré, puisqu'il a pour objet le soin d'assurer l'avenir de la